

Concours « Fleurir le Pas-de-Calais » : un appel à plus de participation



Cent soixante communes étaient inscrites pour le concours.

Jeudi, dans une salle du Manège dont la décoration florale magnifique avait été soignée pour l'occasion, a eu lieu la cérémonie de remise des prix du concours « Fleurir le Pas-de-Calais », une manifestation organisée par le conseil général.

C'est tout d'abord Bertrand Petit, le président de Pas-de-Calais tourisme, qui a accueilli tous les participants. Il a ensuite signalé que, dans le cadre de la campagne de fleurissement 2011 dont l'organisation lui a été confiée par Dominique Dupilet, le président du Département, dix-neuf nouvelles communes se sont inscrites. Cela porte le nombre total des communes à 160. D'autre part, 531 personnes ont participé au concours des mai-

sons fleuries. Il y a eu 75 lauréats. Bertrand Petit a aussi félicité et remercié tous les membres du jury qui ont sillonné les routes du département à la rencontre des communes, entre le 19 et le 22 juillet.

Encore trop peu de communes inscrites

Le président de Pas-de-Calais tourisme a toutefois regretté qu'il n'y ait pas davantage de participants : « Il est dommage que de nombreuses communes fleurissent sans pour autant s'inscrire au concours. Si notre patrimoine bâti peut être reconnu Patrimoine mondial de l'UNESCO, si notre littoral peut décrocher la distinction de Grand site de France, pourquoi notre excellence et notre savoir-faire en ma-

tière de fleurissement ne seraient-ils pas reconnus ? »

Bertrand Petit a fait remarquer qu'il suffirait que la moitié des communes soient inscrites au concours pour que le département du Pas-de-Calais soit classé « Pas-de-Calais département fleuri ».

Dominique Dupilet a ensuite pris la parole pour évoquer de vieux souvenirs : « En 1979, lors de ma première distribution des récompenses, j'avais dit qu'il fallait arrêter cette distribution des prix. Cela ne se faisait déjà plus dans nos écoles. Mais finalement j'ai eu raison d'écouter mes collaborateurs. » Et le président du conseil général d'ajouter : « Les personnes qui vivent dans une ville ou un village fleuri estiment qu'ils ont une qualité de vie supérieure aux autres. » ■

Palmarès : le Montreuillois se distingue

Encouragements. - Territoire de l'Audomarois : Saint-Martin-au-Lært et Tatinghem. Territoire du Boulonnais : Carly, Leubringen et Saint-Léonard. Territoire du Montreuillois : Campagne-lès-Hesdin, Hucqueliers, Roussent et Tubersent. Prix spécial de la diversité végétale : Clairmarais.

Deuxième catégorie, communes de 301 à 1 000 habitants. - Bouquet d'or : Bourthes. Bouquet de bronze : Crémarest.

Troisième catégorie, communes de 1 001 à 5 000 habitants. - Bouquet d'argent : Camiers, Fruges et Samer.

Bouquet de bronze : Neufchâtel-Hardelot.

Jury régional, une fleur. - Campigneulles-les-Petites, Hesdin-l'Abbé, Outreau et Saulchoy.

Deux fleurs. - Hesdin, Longuenesse, Lumbres, Saint-Omer et Wizernes.



Pour le territoire du Montreuillois, la commune de Campagne-lès-Hesdin a reçu des encouragements.

Trois fleurs. - Arques, Berck, Étaples, Fressin, Le Portel, Merlimont, Saint-Martin-Boulogne et Wimereux.

Quatre fleurs. - Boulogne, Le Touquet, Montreuil-sur-Mer et

Saint-Josse.

Concernant le palmarès départemental des maisons fleuries 2011, soixante-quinze personnes ont été récompensées dans les onze catégories, plus les jardiniers. ■